

Motion présentée par le groupe des élus écologistes & citoyens au conseil municipal du 1er juillet 2021

(L. 2121-29 du CGCT)

[Motion soumise à la délibération du Conseil municipal pour le maintien de 6 classes à l'école des Viarons](#)

Le Conseil municipal de Bois-le-Roi, réuni en séance le 1^{er} Juillet 2021, remarque qu'avec seulement cinq classes ouvertes à l'école des Viarons pour un effectif actuel déclaré de 142 élèves, l'objectif ministériel d'allègement, sur tout le territoire, des effectifs des classes de CP et CE1, ne serait pas atteint.

En cohérence avec cet objectif d'au plus 24 élèves par classe de CP et de CE1, le conseil municipal de Bois-le-Roi, demande à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de Seine-et-Marne le maintien de six classes à l'école élémentaire des Viarons lors de la rentrée scolaire de septembre 2021.

Question orale présentée par les élus écologistes & citoyens au conseil municipal du 1er juillet 2021

(L. 2121-19 du CGCT)

Q31

L'actuel projet de médiathèque est actuellement contesté en justice par des riverains.

S'agissant d'un projet majeur de la mandature, nous nous étonnons que le conseil municipal ne soit pas officiellement averti de cette information.

La Municipalité peut-elle préciser à l'ensemble des élus du Conseil municipal et, au-delà, à la population bacotte :

- quels sont les motifs invoqués par les riverains pour contester ce projet tant sur le fond que sur le référé ?
- quel est l'état actuel de la situation juridique du permis de construire ?
- ce que compte faire la Municipalité ?